

Corrida de Houilles : quand la revanche est mauvaise conseillère

Au mois de mars de cette année, la Ville a décidé de reprendre l'organisation de la Corrida de Houilles. Nous avons pris cette décision face à la menace qui planait sur l'événement compte tenu de nombreux actes de défiance de membres importants et dirigeants du Comité des fêtes vis-à-vis de la municipalité. Je rappelle que la ville supporte l'essentiel des dépenses de la Corrida (près de 200 000 € de coût chaque année). La confiance dans nos partenaires est indispensable. Il était de notre responsabilité de préserver l'événement des tensions avec le Comité des fêtes afin que la Corrida, ses coureurs et ses spectateurs ne soient pas les victimes d'une revanche politique de l'opposition. Cette décision a aussi été prise, car il y avait des évolutions à conduire dans l'organisation afin d'optimiser l'argent public utilisé.

Rappelons qu'entre 2014 et 2020 le Comité des fêtes a reçu 1,1 million d'euros. Or, la Ville a découvert que, quelques jours après cette annonce, son créateur, Alexandre Joly, avait déposé en son nom propre la propriété de la marque Corrida de Houilles et ses dérivés. La Ville a pris attache avec la Fédération française d'athlétisme (FFA) qui lui a stipulé que la date, le parcours et la labellisation ne peuvent être dissociés du nom. Changer de nom n'y changerait donc rien. La Ville a donc écrit à M. Joly afin qu'il autorise l'usage de la marque permettant ainsi à la Corrida de se tenir, mais n'a reçu aucune réponse. Cette impasse prive de nombreux Ovillois d'une manifestation majeure. Est-ce que nous devons nous résoudre à cela ? Évidemment, non. Nous espérons que la raison l'emportera et que M. Joly mettra fin à cette situation de blocage ridicule et néfaste pour les intérêts de notre ville.

La majorité municipale